

16/12/2016
16h30

Le 16/12/2016 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur NOGRETTE, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Monsieur LOCQUET, Monsieur LIEVAIN, Monsieur LY, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON, Madame NAKIB, Madame TRAORE, Monsieur MIRON, Madame DJENADI, Monsieur SALITOT, Madame HERBANNE, Madame ROUIBI-GEFFROY, Monsieur VIGUIER, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Madame THIERRY, Madame ITALIANI.*

ABSENTS

POUVOIRS *Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS, Madame Nicole WISSOTZKY à Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Béatrice PERNIER à Monsieur Franck PIA, Madame Elodie BAPTISTE à Madame Ada DJENADI, Madame Jacqueline FONTAINE à Madame Anne ROUIBI-GEFFROY, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER, Monsieur David ILLIGOT à Madame Monique THIERRY.*

Date d'affichage	23 décembre 2016
Date de la convocation	9 décembre 2016
Nombre de présents	38
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Chanez HERBANNE

Le 16/12/2016 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur NOGRETTE, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Monsieur LOCQUET, Monsieur LIEVAIN, Monsieur LY, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON, Madame NAKIB, Madame TRAORE, Monsieur MIRON, Madame DJENADI, Monsieur SALITOT, Madame HERBANNE, Madame ROUIBI-GEFFROY, Monsieur VIGUIER, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Madame THIERRY, Madame ITALIANI.

ABSENTS

POUVOIRS Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS, Madame Nicole WISSOTZKY à Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Béatrice PERNIER à Monsieur Franck PIA, Madame Elodie BAPTISTE à Madame Ada DJENADI, Madame Jacqueline FONTAINE à Madame Anne ROUIBI-GEFFROY, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER, Monsieur David ILLIGOT à Madame Monique THIERRY.

Date d'affichage	23 décembre 2016
Date de la convocation	9 décembre 2016
Nombre de présents	38
Nombre de votants	39

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Chanez HERBANNE

Le 16/12/2016 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur NOGRETTE, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Monsieur LOCQUET, Monsieur LIEVAIN, Monsieur LY, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON, Madame NAKIB, Madame TRAORE, Monsieur MIRON, Madame DJENADI, Monsieur SALITOT, Madame HERBANNE, Madame ROUIBI-GEFFROY, Monsieur VIGUIER, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Madame THIERRY, Madame ITALIANI.*

ABSENTS

POUVOIRS *Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS, Madame Nicole WISSOTZKY à Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Béatrice PERNIER à Monsieur Franck PIA, Madame Elodie BAPTISTE à Madame Ada DJENADI, Madame Jacqueline FONTAINE à Madame Anne ROUIBI-GEFFROY, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER, Monsieur David ILLIGOT à Madame Monique THIERRY.*

Date d'affichage	23 décembre 2016
Date de la convocation	9 décembre 2016
Nombre de présents	38
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est madame Chanez HERBANNE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le vendredi 16 décembre 2016 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1-Budget principal: budget primitif 2017, création, modification et suppression d'autorisations de programmes ou d'engagements

Le conseil municipal a approuvé à **LA MAJORITE** le budget primitif 2017 du budget principal de la ville qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	81 978 461	Propositions nouvelles	81 978 461
Total :	81 978 461	Total :	81 978 461

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	23 710 544	Propositions nouvelles	23 710 544
Total :	23 710 544	Total :	23 710 544

2-Budget annexe de l'eau : budget primitif 2017

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** le budget primitif 2017 du budget annexe « eau » qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	1.010.000	Propositions nouvelles	1.010.000
Total :	1.010.000	Total :	1.010.000

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	2.321.500	Propositions nouvelles	2.321.500
Total :	2.321.500	Total :	2.321.500

3-Budget annexe régie d'exploitation de l'Elispace : budget primitif 2017

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** le budget annexe « régie d'exploitation de l'Elispace » qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	728.000	Propositions nouvelles	728.000
Total :	728.000	Total :	728.000

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	133.525	Propositions nouvelles	133.525
Total :	133.525	Total :	133.525

4- Vote des taux d'imposition de l'année 2017

Le conseil municipal a approuvé à **LA MAJORITE** le vote des taux d'imposition 2017 comme suit :

- taxe d'habitation (TH) : 16,60 %
- taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 35,66 %
- taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 68,56 %

5- Pouvoirs du maire – délégation du Conseil Municipal en matière de couverture du besoin de financement de la collectivité

Le conseil municipal a approuvé **L'UNANIMITE** de donner délégation au maire en matière de couverture du besoin de financement de la collectivité au terme de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

6-Actualisation de la longueur de voirie communale au 1^{er} janvier 2017

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** l'actualisation de la longueur de voirie communale au 1^{er} janvier 2017 qui est de 207.961 ml.

7- Mise à jour des adhésions à des organismes ou associations

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** la fin à l'adhésion suivante :
Club des Maires de la Rénovation Urbaine (CMRU animé par COMPUBLICS)

ORGANISMES	COMMENTAIRES	Pour mémoire montant de la cotisation
Club des Maires de la Rénovation Urbaine (CMRU animé par COMPUBLICS)	Adhésion au club des maires et de la rénovation urbaine	1.200 euros

8- Attribution indemnité de conseil au comptable

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** l'attribution d'une indemnité de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, au taux de 50% par an à monsieur le trésorier de Beauvais municipal

9- Désignation des conseillers communautaires

Le conseil municipal a élu, avec 39 voix pour, Mesdames Chanez HERBANNE, Béatrice PERNIER et Messieurs Mamadou LY et Denis NOGRETTE en qualité de conseillers communautaires afin de siéger aux conseils communautaire de la future communauté d'agglomération du Beauvaisis.

10- Ouverture dominicale des commerces 2017

Le conseil municipal a approuvé à **LA MAJORITE** les dates d'ouverture dominicale des commerces pour l'année 2017 par branche d'activité.

11- Auxiliaires de quartier - rémunération

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** la nouvelle réglementation qui fixe la rémunération des auxiliaires de quartier sur la base de la nouvelle échelle de rémunération C1 de la catégorie C, et du régime indemnitaire de l'indemnité d'administration et de technicité.

12- Convention pluriannuelle Comité d'œuvres Sociales (C.O.S.) - avenant

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** les termes de l'avenant concernant la convention pluriannuelle Comité d'Oeuvres Sociales (C.O.S.)

13- Remise de prix, cadeaux et gratifications

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** la remise de prix, cadeaux et gratifications, pour le service des relations publiques, afin de procéder à l'achat de 5 plateaux en argent offerts aux noces de Diamant et Platine pour un montant de 944,46 euros.

14- Conventions d'objectifs et de moyens avec les crèches associatives

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE le renouvellement des conventions d'objectifs et de moyens pour une durée de quatre ans pour les structures suivantes :

- association de gestion des crèches et halte-garderie Pierre Jacoby,
- association Crescendo qui gère Kolobane et le Chat Perché,
- association La Parentine,
- association la Farandole,
- l'OPHS qui gère le multi accueil « Les P'tits Loups » à Léon Bernard.

15- Multi accueil Saint Lucien – demande de subvention pour l'achat d'un four de cuisine

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la demande de subvention auprès de la caisse d'Allocations Familiales de l'Oise pour l'achat d'un four de réchauffe des repas des enfants du multi-accueil Saint Lucien. Le coût de l'équipement s'élève à 4 866,15 euros HT soit 5 839,38 euros TTC.

16- Multi-accueil Saint Lucien – réhabilitation rénovation et équipement – demande de subvention

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la demande de subvention auprès de partenaires, entre autres, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise, afin de réaliser des travaux de rénovation et équipements du multi-accueil Saint Lucien. L'ensemble des travaux est estimé à 262 879,20 euros HT, l'équipement est estimé à 18 750 euros HT soit une dépense totale HT de 281 629,20 euros.

17- Enfance-jeunesse – convention d'objectifs et de financement MSA – avenant de prolongation année 2016

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la convention d'objectifs et de financement de la Mutualité Sociale Agricole conclue pour une année, pour leur soutien financier des 14 accueils de loisirs du territoire de la ville.

18- Organisation du dispositif du « PERMIS CITOYEN »

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la nouvelle charte 'permis citoyen' qui est un projet d'action destiné aux jeunes beauvaisiens résidant à Beauvais, âgés de 18 à 25 ans. Ce dispositif d'aide est de 500 euros à 750 euros.

19- Aide au BAFA – désignation des membres du jury

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la désignation de Mesdames Corinne CORILLION, Anne GEFFROY et Monsieur Benoît MIRON en qualité de membres de la commission chargée de délibérer sur les dossiers de demandes d'aide au BAFA.

20- Lots et gratification

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE l'achat de badges figurant le logo du *Miniz*, studio musical émergeant qui va remplacer le mini studio existant actuellement à la Maison de la Jeunesse et des Associations (MJA), dans la continuité du Blog, l'achat des badges n'excédera pas la somme de 250 euros. Le conseil municipal a approuvé à **** l'achat de BD de Teddy Riner qui sera offerte à l'occasion des kermesses organisées par les écoles de Beauvais, l'achat de ces ouvrages n'excédera pas la somme de 560 euros.

21- Signature de conventions d'objectifs et de moyens

Madame Fatima ABLA ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la signature des conventions d'objectifs et de moyens pour une durée de quatre ans avec les associations suivantes :

- Accueil et Promotion,
- Association Familiale Intercommunale de Beauvais AFIB,
- Le Foyer des jeunes Travailleuses,
- Les Amis des Fêtes Jeanne Hachette,
- Voisinlieu Pour Tous,
- SOSIE,
- L'Ecume du jour.

22- Convention cadre portant sur l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB entre la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, la Ville de Beauvais, l'Etat, l'OPAC de l'Oise, la SA HLM de l'Oise, la SA HLM Picardie Habitat, la SA HLM du Beauvaisis, ADOMA, OSICA et le logement Fancilien, telle qu'elle a été soumise à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis par les services de l'Etat, après échanges entre celui-ci et les bailleurs sociaux du territoire.

23- Signature de conventions et attributions de subventions

Le conseil municipal a approuvé à * L'UNANIMITE la signature de conventions et l'attributions de subventions aux associations suivantes :

- 50 000 euros pour l'Association pour le Rayonnement du Violoncelle,
- 17 000 euros pour le fonctionnement de l'O.H.B.,

Le versement de la subvention au Comptoir Magique nécessite un échéancier adapté compte tenu de la programmation du festival en début d'année, établi de la façon suivante :

- 12 000 euros d'acompte en 2016 ; le solde, soit 69 000 euros en 2017 représentant un montant global de 81 000 euros.

24- Exposition « Heures Italiennes » - signature d'une convention avec le MUDO de l'Oise et demande de subvention

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la demande de concours financier, au taux le plus élevé, de la DRAC Nord-Pas-de-calais-Picardie, et la signature d'une convention avec le MUDO de l'Oise concernant l'exposition « Heures Italiennes ».

25-Attribution de subvention – association Artis Facta

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE l'attribution d'une subvention de 800 euros à l'association Artis Facta afin de mener un projet de résidence pour la création d'un spectacle autour d'un ouvrage de poésies d'Alain Marc.

26- Ville d'art et d'histoire – demande de subvention auprès de la DRAC

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la demande de subvention pour le label « Villes ou Pays d'art et d'histoire » auprès la DRAC des Hauts-de-France, afin de valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale et développer une politique des publics.

27- Chantier des collections du mobilier archéologique : demande de subvention auprès de la DRAC Hauts de France

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la demande de subvention auprès de la DRAC Hauts de France concernant le chantier des collections du mobilier archéologique.

28- Conventions avec divers organismes de droit privé bénéficiant d'une subvention supérieure à 15 000 euros

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE les conventions avec divers organismes de droit privé bénéficiant d'une subvention supérieure à 15 000 euros, les associations concernées sont les suivantes :

- Beauvais Triathlon,
- Beauvais Oise Tennis,
- La Vaillante,
- U.S.C.P.B. (union sportive et culturelle des portugais de Beauvais).

29- Attribution d'une subvention à l'association française contre les myopathies TELETHON

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE le versement d'une subvention à l'association française contre les myopathies TELETHON, de 1 857,00 euros, correspondants aux droits des entrées de la patinoire des 3 et 4 décembre 2016.

30- Attribution d'une subvention exceptionnelle à une association sportive

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE l'attribution d'une subvention de 2 500 euros à l'association sportive 'le Ring Beauvaisien' afin d'organiser un gala de boxe au sein du complexe sportif Pierre de Coubertin.

31- Avenant de prolongation de la DSP stationnement

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE l'avenant n°6, prolongeant jusqu'au 28 février 2017 la convention de la Délégation de Service Public (DSP) stationnement.

32- Délégation de service public (DSP) pour la capture et l'accueil en fourrière des animaux errants et/ou dangereux – avenant n°3 – prolongation de la DSP

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE l'avenant n°3 de prolongation de la Délégation de Service Public (DSP) pour la capture et l'accueil en fourrière des animaux errants et/ou dangereux.

33- Acquisition de la parcelle cadastrée section R n°294 sise sur le quartier Marissel auprès des conjoints Sagnier

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE l'acquisition auprès des conjoints Sagnier la parcelle cadastrée section R n°294 d'une superficie de 229 m² au prix de 4,50 euros m² soit un total de 1 030,50 euros.

34- Réserves foncières Voisinlieu – acquisition auprès des conjoints Laine et Madame Sire

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE l'acquisition auprès des conjoints Laine les parcelles en nature de bois cadastrées section U n°s 243, 247, 251, 252, 253, 259, et 261 d'une superficie totale de 3 341 m² au prix de 3,50 euros le m², soit un total de 11 693,50 euros, et l'acquisition auprès de madame Sire la parcelle en nature de bois cadastrée section U n°246 d'une superficie de 228 m² au prix de 3,50 le m², soit un total de 798 euros.

35- Protocole d'accord – acquisition de la parcelle BF n°68 rue de Villers Saint-Lucien

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE le protocole d'accord portant sur l'indemnisation due par la Ville de Beauvais à la société civile immobilière Ocetom pour l'acquisition d'un terrain situé rue de Villers Saint Lucien en vue d'y réaliser un ouvrage de protection contre les ruissellements de boues, eaux de pluie et débordement de la Liovette.

36- Lotissement de la Longue Haye – vente de lots

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE le désistement et la vente des terrains du lotissement de la longue Haye. Le prix du terrain est de 120 euros HT le m² pour les lots destinés à l'habitat.

37- Attribution par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis d'un fonds de concours pour les travaux de voirie « rue Léonidas Gourdain »

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE le fonds de concours de 200 000 euros apporté par la Communauté d'Agglomération pour la réalisation des travaux de bouclage de la voirie interne de la cité Léonidas Gourdain.

38- Dénomination d'un square

Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE la dénomination du square situé entre l'avenue Corot et la rue de Marissel, en mémoire à cet illustre soldat beauvaisien, mort avec les honneurs lors de la guerre d'Indochine :

- Square du Capitaine Yves Hervouët.

39- Lotissement « Le Domaine du Plan d'Eau » impasse Paul Delansay à Beauvais – proposition de protocole d'accord de la SCI Beauvais Agel Domaines

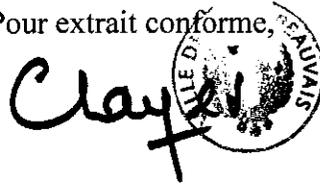
Le conseil municipal a approuvé à L'UNANIMITE le protocole d'accord avec la SCI Beauvais Agel Domaine, concernant le lotissement « Le Domaine du Plan d'Eau » impasse Paul Delansay à Beauvais.

DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 21H55

Pour extrait conforme,



Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais,
Sénateur de l'Oise,